



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 8 mai 2012 — N° 103

Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon

QUÉBEC

La séance est ouverte à 13 h 45.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme Blais (Saint-Henri–Sainte-Anne) fait une déclaration afin de féliciter M. Marc Bergevin, nouveau directeur général du Canadien de Montréal.

M. Pelletier (Saint-Hyacinthe) fait une déclaration afin de féliciter M. Xavier Brillon, récipiendaire d'un prix dans la catégorie « Jeune Bénévole – Prix Claude-Masson ».

M. Huot (Vanier) fait une déclaration afin de souligner les 50 ans de bénévolat de Mme Lise Laverdière.

M. Ferland (Ungava) fait une déclaration afin de souligner le 50^e anniversaire de Mines et Auto Supplies de Chibougamau.

M. Aussant (Nicolet-Yamaska) fait une déclaration concernant l'importance de l'éducation.

8 mai 2012

M. D'Amour (Rivière-du-Loup) fait une déclaration concernant le Mois de l'arbre et des forêts.

Mme Champagne (Champlain) fait une déclaration concernant le nouveau gymnase pour l'école de la Solidarité de Saint-Narcisse.

M. Dufour (René-Lévesque) fait une déclaration concernant M. Gonzague Gauthier, de la municipalité de Chute-aux-Outardes, qui a reçu un prix Hommage bénévolat-Québec comme bénévole pour la Côte-Nord.

M. Dutil (Beauce-Sud) fait une déclaration concernant la Journée de sensibilisation de la Croix-Rouge.

À 13 h 57, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 14 h 09.

Moment de recueillement

8 mai 2012

M. le président dépose :

Une lettre, en date du 3 mai 2012, que lui a adressée M. Tony Tomassi, député de LaFontaine, l'informant de sa démission.

(Dépôt n° 1278-20120508)

Dépôts de documents

M. le président dépose :

Une lettre, en date du 4 mai 2012, que lui a adressée M. Christian Paradis, ministre fédéral de l'Industrie et ministre d'État (Agriculture), en réponse à la motion adoptée par l'Assemblée nationale le 14 février 2012 concernant les régimes complémentaires de retraite;

(Dépôt n° 1279-20120508)

Le nouveau diagramme de l'Assemblée, en date du 8 mai 2012;

(Dépôt n° 1280-20120508)

La copie du préavis de la motion proposée par M. Drainville (Marie-Victorin) qui sera inscrite au *Feuilleton et préavis* du mercredi 9 mai 2012, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'opposition ».

(Dépôt n° 1281-20120508)

Dépôts de rapports de commissions

Mme Doyer (Matapédia), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission des transports et de l'environnement qui, le 3 mai 2012, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 71, Loi concernant des mesures de compensation pour la réalisation de projets affectant un milieu humide ou hydrique.

(Dépôt n° 1282-20120508)

8 mai 2012

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

À la demande de M. le président, M. Girard (Gouin) retire certains propos non parlementaires.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Charest, premier ministre, conjointement avec Mme Marois, chef de l'opposition officielle, M. Deltell (Chauveau), M. Khadir (Mercier) et M. Aussant (Nicolet-Yamaska), propose :

QUE l'Assemblée nationale du Québec félicite M. François Hollande pour son élection à la présidence de la République française et qu'elle lui souhaite ses meilleurs vœux de succès dans la conduite de ses fonctions présidentielles;

QU'elle remercie le Président sortant Nicolas Sarkozy pour son engagement envers le Québec, ayant permis notamment la mise en œuvre de l'Entente Québec-France en matière de reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Beaudoin (Rosemont), conjointement avec Mme St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, M. Charette (Deux-Montagnes), M. Khadir (Mercier) et M. Aussant (Nicolet-Yamaska), propose :

8 mai 2012

QUE l'Assemblée nationale du Québec félicite M. John R. Porter, président du conseil d'administration de la Fondation du Musée national des beaux-arts du Québec, et M. Hubert Reeves, astrophysicien et président de « Humanité et Biodiversité » qui seront tous deux honorés par le président de l'Assemblée cet après-midi.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84.1 et 185 du Règlement, M. Villeneuve (Berthier), conjointement avec Mme Beauchamp, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, M. Caire (La Peltrie), M. Khadir (Mercier) et M. Aussant (Nicolet-Yamaska), propose :

QUE l'Assemblée nationale du Québec honore la mémoire de M. Gilles Villeneuve, coureur automobile québécois décédé tragiquement il y a 30 ans aujourd'hui lors des qualifications du Grand Prix de Belgique.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

À la demande de Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, l'Assemblée observe une minute de silence.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Dutil, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE la Commission des institutions, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 64, Loi favorisant l'accès à la justice en matière familiale, procède à des consultations particulières et tiennent des auditions publiques les 22 et 23 mai 2012 et qu'à cette fin elle entende les organismes suivants :

8 mai 2012

Barreau du Québec
Association des avocats de province
Protectrice du citoyen
Michèle Moreau, Pro-Bono Québec et
Centre accès justice Montréal
Alain Roy, professeur à l'Université de Montréal, Faculté
de droit
Fédération des associations des familles monoparentales
et recomposées
Observatoire du droit à la justice
Confédération des organismes familiaux du Québec
Association des avocats et avocates en médiation familiale
du Québec
Association des avocats et avocates en droit familial du Québec
Coalition pour l'accès à l'aide juridique
Commission des services juridiques
Fédération des avocates et avocats de l'aide juridique du Québec
Conseil du statut de la femme
Jean Marie Fortin (comité de suivi du modèle de fixation des
pensions alimentaires

QU'une période de 15 minutes soit prévue pour les
remarques préliminaires partagée également entre le groupe
parlementaire formant le gouvernement et les députés de
l'opposition;

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque
organisme soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de
la commission soit d'une durée maximale de 35 minutes
partagées également entre le groupe parlementaire formant le
gouvernement et les députés de l'opposition;

QU'une période de 15 minutes soit prévue pour les
remarques finales partagée également entre le groupe
parlementaire formant le gouvernement et les députés de
l'opposition;

QUE le ministre de la Justice soit membre de ladite
commission pour la durée du mandat.

La motion est adoptée.

8 mai 2012

Avis touchant les travaux des commissions

M. Dutil, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des transports et de l'environnement, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 71, Loi concernant des mesures de compensation pour la réalisation de projets affectant un milieu humide ou hydrique;
- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 27, Loi sur la Société du Plan Nord;
- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 59, Loi concernant le partage de certains renseignements de santé.

Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, donne l'avis suivant :

- la Commission de l'économie et du travail se réunira en séance de travail afin de décider si la commission veut se saisir de pétitions.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, informe l'Assemblée que, le mercredi 9 mai 2012, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de M. Drainville (Marie-Victorin).

Cette motion se lit comme suit :

8 mai 2012

Conformément au programme du Parti Québécois adopté lors du congrès national du 17 avril 2011, que l'Assemblée nationale exige que les règles de financement des partis politiques soient modifiées afin que la contribution annuelle maximale par électeur soit de 100\$.

Et, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 94 du Règlement, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, informe l'Assemblée qu'à la suite d'une entente intervenue entre les groupes parlementaires et les députés indépendants, le débat restreint sur le rapport de la Commission spéciale sur la question de mourir dans la dignité sera tenu au plus tard le 17 mai 2012.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des finances publiques qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 63, Loi modifiant la Loi sur les impôts, la Loi sur la taxe de vente du Québec et diverses dispositions législatives.

Après débat, le rapport est adopté à la majorité des voix.

Adoption du principe

M. Fournier, ministre responsable de l'application des lois professionnelles, propose que le principe du projet de loi n° 61, Loi sur les comptables professionnels agréés, soit maintenant adopté.

8 mai 2012

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 61 est adopté.

M. Dutil, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 61 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des institutions.

La motion est adoptée.

M. Dutil, ministre de la Sécurité publique, propose que le principe du projet de loi n° 31, Loi modifiant diverses dispositions concernant l'organisation des services policiers, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 31 est adopté.

M. Dutil, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 31 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des institutions.

La motion est adoptée.

M. Lessard, ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, propose que le principe du projet de loi n° 69, Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 69 est adopté.

M. Dutil, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 69 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'aménagement du territoire.

La motion est adoptée.

8 mai 2012

M. Moreau, ministre des Transports, propose que le principe du projet de loi n° 57, Loi modifiant l'encadrement de l'utilisation des cinémomètres photographiques et des systèmes photographiques de contrôle de circulation aux feux rouges et d'autres dispositions législatives, soit maintenant adopté.

Un débat s'ensuit.

À 18 heures, M. Ouimet, deuxième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 19 h 30.

Les travaux reprennent à 19 h 36.

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Moreau, ministre des Transports, proposant que le principe du projet de loi n° 57, Loi modifiant l'encadrement de l'utilisation des cinémomètres photographiques et des systèmes photographiques de contrôle de circulation aux feux rouges et d'autres dispositions législatives, soit maintenant adopté.

Le débat terminé, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 57 est adopté.

M. Gauthrin, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 57 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des transports et de l'environnement.

La motion est adoptée.

M. Gauthrin, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mercredi 9 mai 2012, à 9 h 45.

8 mai 2012

La motion est adoptée.

À 20 h 09, du consentement de l'Assemblée, M. Bernier (Montmorency) lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 9 mai 2012, à 9 h 45.

Le Président

JACQUES CHAGNON